

ONG Rariny sy Hitsiny Ivoarana

Integrity for development

RAPPORT MORAL ET FINANCIER



2023

Table des matières

Liste des acronymes.....	1
1.1 Projets.....	3
1.1.1 BAROCI Baromètre citoyen.....	3
1.1.2 SAFIDY (Diamondra).....	9
- Les OSC (notamment jeunes, des femmes et des personnes en situation d'handicap) et les autres acteurs sont renforcées et organisées dans l'éducation citoyenne et électorale;.....	10
- Les OSC société civile sont organisées et s'implique avec efficacité dans l'observation de l'environnement électoral au niveau national et local;.....	10
1.1.3 TANINJANAKA.....	13
1.1.4 MEL Mieux évaluer pour mieux légiférer.....	18
1.1.5 Tsy coolkoly.....	23
1.1.6 Havoria.....	25
1.2 Missions.....	29
1.2.1 Banque mondiale: Carte de parcours de l'accès des femmes et des adolescents aux services de santé sexuelle et reproductive.....	29
1.2.2 TRAFFIC Élaboration code de conduite et vulgarisation code d'éthique.....	33
1.2.3 TRAFFIC Evaluation de la mise en œuvre CITES et Convention sur la biodiversité	36
1.2.4 UNESCO - Formation des acteurs sur la protection des journalistes.....	39
2 Bilan des actions de plaidoyer.....	42
2.1 Education.....	42
2.2 Elections.....	42
2.3 PGO.....	42
3 Rapport financier.....	43
3.1 Etats financiers.....	43
3.2 Liste des matériels et immobilisations.....	45

Liste des acronymes

AIM	Action Inter-coopération de Madagascar
BAROCI	Baromètre Citoyen
BM	Banque Mondiale
CCAP	Contrôle Citoyen des Actions Publiques
CCOC	Collectif des Citoyens et des Organisations Citoyennes
CED	Comité pour l'éthique et la Déontologie
CENI	Commission Electorale Nationale Indépendante
CESC	Conseil Economique, Social et Culturel
CITES	Commerce international des espèces de faune et de flore sauvages
CNFM	Conseil National des Femmes de Madagascar
CSI	Comité pour la Sauvegarde de l'Intégrité
DAJC	Direction des Affaires Juridiques et Contentieux
DDH	Défenseur des droits humains
FKT	Fokontany
IEM	Initiative pour l'Emergence de Madagascar
ISLP/UK	International Senior Lawyers Project / United Kingdom
MAFI	Miara-miombon'antoka amin'ny fiarovana eny amin'ny fitsarana
MEDD	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
MEL	Mieux évaluer pour mieux légiférer
MEN	Ministère de l'Education Nationale
MESUPRES	Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Scientifique
METFP	Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle

**MSIS
Tatao**

Multi-Sector Information Service – Tamba-jotran’ny tanora olom-
pirenena

ODD

Objectif du Développement Durable

1.1 Projets

1.1.1 BAROCI Baromètre citoyen

<u>Période de mise en œuvre</u>	Juillet 2023 – Janvier 2024
<u>Titre du projet</u>	BAROCI (BAROmètre Citoyen)
<u>Logo du projet</u>	
<u>Co-demandeurs/Partenaires</u>	ONG TOLOTSOA, Observatoire SAFIDY
<u>Montant du financement (Ariary)</u>	92 790 643 Ariary
<u>Bailleurs/Partenaires Techniques et Financiers</u>	UK Embassy
<u>Zones d'intervention</u>	23 régions
<u>Bénéficiaires du projet</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Electeurs ; • Exécutif et Parlementaires ; • Organisations de la société civile ; • Secteur privé ; • Jeunes de 18 à 35 ans.
<u>Contexte :</u>	
<p>La population, en particulier les jeunes, se sont pour la plupart retirés des processus électoraux. Au début de l'indépendance de Madagascar, le taux de participation à l'élection présidentielle était proche de 100% alors que l'élection présidentielle de 2018 atteignait la barre des 50% (CENI Madagascar, 2018). Selon les experts, le taux de participation pourrait atteindre le niveau le plus bas jamais enregistré en raison d'une détérioration de la gouvernance principalement caractérisée par l'impunité, la capture de l'État, une déception causée par le manque de redevabilité ou simplement de fausses promesses.</p> <p>Puis, la démocratie reste encore un concept non maîtrisé à Madagascar comme dans de nombreux pays africains. Les principes démocratiques tels que l'état de droit, la transparence, la redevabilité, la séparation du pouvoir, l'indépendance de la justice doivent encore être imprégnés, même après 63 années d'indépendance. La plupart des élections avaient démontré que la sincérité du vote ne se reflétait pas, d'où une diminution de la légitimité du dirigeant dans la mise en œuvre de la politique publique. Mireille Razafindrakoto a souligné l'existence de l'Enigme et Paradoxe stipulant que Madagascar ne pouvait pas vivre un développement significatif alors qu'elle n'a jamais fait face à une crise interne. Malgré de nombreuses tentatives de développement du pays et son énorme potentiel, Madagascar n'a pas pu induire une croissance économique durable, comparé à</p>	

d'autres pays africains qui ont fait face à des guerres civiles, les urgences climatiques critiques.

De plus, de 2018 à aujourd'hui, Madagascar a rencontré des défis mondiaux tels que la crise de la COVID19 ou encore le conflit russo-ukrainien. Les citoyens devront se rappeler de ce contexte et réfléchir à la façon dont le Gouvernement gèrera ces problématiques pour les prochaines élections. C'est dans ce cadre que l'ONG Ivorary a lancé l'évaluation BAROCI, qui en est à sa deuxième édition.

BAROCI ou Baromètre Citoyen est un projet d'évaluation des politiques publiques, insistant sur l'accroissement de la participation des jeunes à la vie publique, pour une meilleure redevabilité de l'Exécutif. Ivorary a lancé l'indice BAROCI, qui mesure le taux de réalisation du programme présidentiel. Il évalue également la perception citoyenne en termes de redevabilité gouvernementale. L'ONG a fourni une première évaluation des réalisations du Président de la République pour la période 2019-2021. L'année 2023 est une année électorale décisive pour l'électorat. BAROCI 2023 vise à fournir une dernière évaluation avant l'élection présidentielle. L'évaluation ne permettra pas seulement d'avoir un aperçu de ce qui a été concrètement réalisé, mais ce sera également une occasion pour les citoyens et les OSC d'émettre un point de vue sur la situation réelle.

Objectifs et Résultats attendus

Le projet devrait permettre de :

- Renforcer la pratique de la transparence et l'accès à l'information ;
- Accroître la participation des citoyens, en particulier des jeunes, à la vie publique, puisqu'ils seront impliqués dans l'évaluation ;
- Eduquer et sensibiliser les citoyens à faire leur choix sur le meilleur candidat aux élections.

De ce projet, il était attendu que :

- Les réalisations du Président de la République à partir de 2022 soient évaluées ;
- La perception citoyenne sur la redevabilité du Président et de son Gouvernement soit mesurée ;
- Les principales problématiques déduites lors l'évaluation BAROCI soient traitées à travers la webTV Taninjanaka.

Détails des activités :

Output 1: Les réalisations du Président sont réalisées

A.1.1 Recrutement et briefing des consultants évaluateurs

Cinq (5) consultants évaluateurs ont été recrutés, dont chacun s'est spécialisé sur une thématique: gouvernance et lutte contre la corruption, économie, finances publiques, social et culture, environnement et ressources naturelles. Ils ont été en charge de collecter les données et fournir une analyse sur les réalisations du Gouvernement selon ces thématiques, en termes de pertinence, d'efficacité et d'efficience. Le cadre logique sur les indicateurs d'atteinte des objectifs de la Politique Générale de l'Etat a été mis à jour dans ce sens.

A1.2 Associer les jeunes et les OSC à l'évaluation

Deux ateliers de consultation des OSC et des jeunes oeuvrant dans les cinq thématiques de BAROCI ont été réalisés: un à Analamanga et un autre dans la région Atsimo-Andrefana, en collaboration avec l'Observatoire SAFIDY. Il s'agissait de collecter leur point de vue sur les différentes réalisations du Gouvernement dans leur localité et au niveau national, ainsi que la pertinence et l'efficacité de ces réalisations selon toujours leur opinion. Vers la fin du projet, les OSC ont été invitées à rédiger un article de presse pour évaluer la situation globale par thématique.

A1.3 Finalisation du rapport BAROCI

Un rapport d'analyse de la redevabilité présidentielle a été élaboré et présenté publiquement lors d'une cérémonie en octobre 2023. La version physique a également été distribuée au niveau des Ministères, OSC et partenaires de l'ONG IVORARY. Par ailleurs, la version numérique est librement téléchargeable sur le site web de l'ONG IVORARY.

Output 2: La perception citoyenne sur la redevabilité du Président est évaluée

A2.1 Mise à jour de l'application mobile BAROCI

Le site web et l'application mobile BAROCI ont été mis à jour au fur et à mesure que l'évaluation a progressé. Les résultats de l'évaluation sont accessibles sur le site web. Puis, l'application mobile a été utilisée pour lancer l'enquête citoyenne et traiter les données obtenues.

A2.2 Elaboration d'un plan d'échantillonnage

Un plan d'échantillonnage a été élaboré par l'équipe de travail BAROCI et de SAFIDY. Initialement, 5000 citoyens au niveau des ménages dans les 23 régions ont été visés, tant dans les zones rurales que les zones urbaines.

A2.3 Conduite de l'enquête citoyenne

Avec l'appui de l'Observatoire SAFIDY, une enquête à travers les 23 régions a été réalisée, ayant permis d'atteindre 6040 citoyens. Il s'agissait d'évaluer le point de vue de ces citoyens

sur la pertinence, l'efficacité et l'efficacité de chaque programme présidentiel contenu dans le PGE. Les données ont été intégrées dans l'application mobile.

Output 3: Le web TV Taninjanaka tient compte des problématiques issues de l'évaluation BAROCI

A3.1 Elaboration d'un plan de communication

Le plan de communication visait d'une part, à accroître la visibilité du projet et vulgariser les résultats, et d'autre part, à mobiliser les citoyens à s'associer à l'évaluation de la redevabilité de leurs dirigeants. Des supports de communication à cet effet ont été partagés en ligne, mais aussi physiquement lors des ateliers, conférence-débat et cérémonie.

A3.2 Diffusion d'une émission BAROCI sur Taninjanaka

Une émission BAROCI a été conçue et diffusée sur la webTV Taninjanaka, ayant permis de vulgariser le contenu du rapport d'évaluation BAROCI et d'effectuer un plaidoyer à l'égard des décideurs politiques.

Output 4: Suivi et évaluation

A4.1 Elaboration d'un plan de suivi-évaluation

Le suivi-évaluation du projet a été mis en oeuvre à travers: la mise à jour continue du cadre logique du PEM; des réunions hebdomadaires ou bimensuelles pour le suivi des activités des consultants évaluateurs et de l'équipe communication; une séance de travail par mois pour assurer la qualité des livrables; un suivi journalier de l'avancement de chaque activité du chronogramme à distance sur Trello.

A4.2 Production des rapports techniques du projet

Un rapport technique à mi-parcours a été produit afin de suivre les avancements et les modifications d'activités tout au long du projet. Un rapport technique final a également été conçu pour évaluer la mise en oeuvre globale du projet.

Illustrations/Photos





Résultats et impacts du projet :

- Un rapport d'évaluation BAROCI tenant compte des achèvements de 2022 a été délivré et partagé publiquement. Le Président et son Gouvernement ont été évalués comme étant pertinents dans la planification de leur programme de développement mais peu efficaces dans l'atteinte des objectifs. Environ 14% des programmes ont été achevés concrètement;
- Jusqu'en janvier 2024, sept (7) émissions ont été produites et diffusées sur Taninjanaka, dont:
 - o Une conférence-débat sur les résultats de BAROCI, également diffusée sur Real TV;
 - o Une vidéo éducative sur les politiques publiques;
 - o Cinq (5) vidéos sur la vulgarisation des résultats BAROCI et le plaidoyer à destination des décideurs politiques sur: lutte contre la corruption (diffusée en trois parties), les droits sociaux des citoyens, l'accès à l'éducation, la protection de l'environnement, l'accès aux services de santé, la réhabilitation des routes.
- Six (6) articles de presse sur l'évaluation globale par les OSC sur la Politique Générale de l'Etat et les actions prioritaires ont été produits, notamment par rapport à : l'autosuffisance alimentaire, le droit des personnes en situation de handicap au niveau de la justice, le PGE et la gouvernance, la lutte contre le travail des enfants ;
- Les médias ont également relayé les informations sur BAROCI, dont :

Midi Madagasikara - 12 février 2024:

<https://midi-madagasikara.mg/politique-generale-de-letat-ivorary-sollicite-un-plan-de-mise-en-oeuvre/>

L'Anticapitaliste – 7 décembre 2023

À Madagascar, imposture électorale

<https://lanticapitaliste.org/sites/default/files/antik686.pdf>

Radio One Maurice – 25 novembre 2023:

Madagascar : Andry Rajoelina réélu et déjà contesté

<https://www.r1.mu/actu/internationale/madagascar-andry-rajoelina-reelu-et-deja-conteste-p393139>

RFI - 15 novembre 2023:

Madagascar: quel bilan pour le président sortant Andry Rajoelina qui brigue sa propre succession?

<https://www.rfi.fr/fr/afrique/20231115-madagascar-quel-bilan-pour-le-pr%C3%A9sident-sortant-andry-rajoelina-qui-brigue-sa-propre-succession>

Orange Actu Madagascar – 19 octobre 2023

<https://www.facebook.com/100070852334709/posts/pfbid0M2Y8TBpxttYNPtrKR7BR76XuqNkQSfaMGrMewx1N1Rg7Hb5uNeQAAXEbiTaLgVHTI/?app=fb>

Studio Sifaka:

Baromètre citoyen ou baroci, un outil utilisé pour mesurer l'efficacité des politiques publiques

<https://www.studiosifaka.org/elections/item/7369-un-barometre-citoyen-pour-evaluer-le-bilan-presidentiel.html>

<https://www.studiosifaka.org/magazines/question-a-ho-aho/item/7350-evaluation-de-la-politique-publique.html>

Newsmada – 11 août 2023 - Projet Baroci: les résultats présentés avant les élections

<https://newsmada.com/2023/08/11/projet-baroci-les-resultats-presentes-avant-les-elections/>

La Gazette de la Grande Ile - 6 octobre 2023:

<https://lqdi-madagascar.com/2023/10/06/divers/communique-de-presse-baroci-2022-barometre-citoyen/>

L'impact du projet ne pourra être mesuré qu'à mi-parcours du nouveau mandat présidentiel, notamment sur la prise en compte des recommandations par les Ministères et organismes étatiques. En outre, des difficultés ont été rencontrées dans la mobilisation des électeurs pour participer activement au processus électoral où de nombreux dysfonctionnements ont été identifiés par la société civile. Toutefois, la nouvelle PGE présentée récemment a été modifiée et ne tient plus compte des Velirano cités lors de l'ancien mandat, n'ayant pas été réalisées concrètement.

Avancement du projet :

Le projet a été officiellement clôturé le 31 janvier 2024.

Prochaines étapes:

La vulgarisation des recommandations du rapport BAROCI se poursuivra ainsi que la production d'émissions sur Taninjanaka. Un suivi de la mise en oeuvre de la nouvelle PGE et des recommandations du rapport BAROCI est également envisagé. Enfin, Ivorary prévoit d'étendre l'évaluation BAROCI au niveau des CTD.

1.1.2 SAFIDY (Diamondra)

<u>Période de mise en œuvre</u>	22 novembre 2022 au 22 septembre 2023
<u>Titre du projet</u>	SAFIDY Maharitra ou « Elections pérennes »
<u>Logo du projet</u>	 <p>Sampana Anarahamaso ny Fifidianana, Ivon'ny Demokrasia Ifarimbonana</p>
<u>Co-demandeurs/Partenaires</u>	Sampana Anaraha-Maso ny Fifidianana Ivon'ny Demokrasia Ifarimbonana (Observatoire des élections, au centre de la démocratie participative)
<u>Montant du financement (Ariary)</u>	900.000 EURO
<u>Bailleurs/Partenaires Techniques et Financiers</u>	Union Européenne
<u>Zones d'intervention</u>	6 provinces, 23 Régions, 119 districts de Madagascar
<u>Bénéficiaires du projet</u>	Citoyens et population, Organisation de la Société Civile, partis politiques et candidats, gouvernement, organe de gestion des élections CENI et ses démembrements, les autres institutions électorales (HCC, tribunaux administratif, TPI), Institution de la promotion de la démocratie et de protection des droits humains (CNIDH, HCDDED), les institutions de lutte contre la corruption (BIANCO, SAMIFIN,)
Contexte :	
<p>L'observatoire SAFIDY contribue à ce que les élections se déroulent dans l'intégrité et deviennent des facteurs de stabilité, de bonne gouvernance et sources de développement durable pour Madagascar.</p> <p>A cet effet, SAFIDY vise à ce que tous les malagasy vivent dans un « Madagascar juste, sain et prospère ». Cette vision se décline en un pays démocratique avec un Etat fort, bien gouverné au service d'une population connaissant ses droits et ses responsabilités. Un pays ayant une vision à long terme sur le développement durable, affranchi de la corruption,</p>	

appliquant la décentralisation effective et respectant les droits humains et la protection des défenseurs des lanceurs d’alerte. Tout en arrivant à assurer l’éducation, la santé, la sécurité tant en milieu urbain que rural. SAFIDY possède également une vision indépendante et bien organisée de la société civile engagée en faveur de l’intégrité des élections et que celle-ci soit considérée comme étant un acteur de confiance incontournable auprès des communautés de base, des institutions électorales, de l’État, des acteurs et des partis politiques, ainsi qu’auprès de la communauté internationale.

L’observatoire SAFIDY contribue à ce que les élections se déroulent dans l’intégrité et deviennent des facteurs de stabilité, de bonne gouvernance et sources de développement durable pour Madagascar.

Il a pour mission de Piloter, Coordonner, faciliter et appuyer les interventions des OSC malagasy dans les élections ainsi que dans la promotion de la démocratie et de la paix en général. Pour contribuer à l’effectivité de la transparence du processus électoral durant les élections, l’Observatoire SAFIDY mobilise plus de 15000 observateurs et éducateurs électoraux réparties dans les 23 régions et 119 districts de Madagascar. SAFIDY est composé des organisations telles que AVG, CEDII, DRV, FTMF, MSIS tatao, ONG AIM, ONG Ivorary, ONG Ravintsara, PFNOSCM, YMCA.

Objectifs :

Le projet SAFIDY MAHARITRA a pour objectif de poursuivre et d’intensifier les efforts pour renforcer et pérenniser l’engagement des Organisations de la société civile et des citoyens notamment des jeunes, des femmes et des personnes en situation d’handicap dans l’intégrité du processus électoral.

Résultats attendus:

De ce projet, il est attendu que:

- Les OSC (notamment jeunes, des femmes et des personnes en situation d’handicap) et les autres acteurs sont renforcées et organisées dans l’éducation citoyenne et électorale;
- Les OSC société civile sont organisées et s’implique avec efficacité dans l’observation de l’environnement électoral au niveau national et local;
- La société civile engage les acteurs électoraux dans la mise en œuvre des recommandations d’amélioration faites par les observateurs électoraux

Réalisation pour chaque résultat pendant l’année 2023

ES1 : Education Electorale.

- Elaboration et vulgarization d’une stratégie d’éducation électorale ;
- Engagement de 54 organisations de la société civile dans la mise en œuvre de mini-projets de sensibilisation et d’éducation électorale, déployant des campagnes à travers les 23 régions de Madagascar;
- Réalisation de 700 campagnes de sensibilisation à travers la projection du film MALOK’ILA 15, une collaboration entre SCOOP digital et SAFIDY;

- Organisation de 4 événements publics pour promouvoir et favoriser la participation citoyenne au processus électoral et
- Organisation de 4 débats pour promouvoir les échanges autour des thèmes liés aux élections.
- Emission de Série d'émissions, articles et reportages avec les medias SIOKA et SIFAKA.

ES2 : Suivi et observation des élections

- Elaboration d'une stratégie d'observation électorale pour l'observation des élections présidentielles de 2023;
- Capitalisation des acquis et bonnes pratiques internationaux en matière d'observation des élections en organisant d'une part, une formation avec les experts internationaux de l'Union Européenne sur la conduite d'observations de processus électoraux et dans le développement organisationnel et la structuration définitive d'un observatoire des élections. Et d'autre part, l'organisation d'une visite-échange au Dakar Sénégal du 20 au 27 août 2023;
- Réalisation d'un monitoring social des institutions électorales, notamment la CENI, la HCC, les media publics, les Institutions de Lutte Contre la Corruption, les Institutions Des Droits de l'Homme, les tribunaux de première instance et les Forces de l'ordre;
- Exécution d'un suivi des promesses électorales;
- Observation du processus de refonte de la liste électorale
- Formation de 5000 observateurs dans l'observation de l'élection présidentielle de 2023
- Engagement de 5000 observateurs dans l'observation de l'élection présidentielle de 2023
- Observation 10.000 bureaux de vote dans les 119 districts et 23 régions de Madagascar

ES3- La société civile engage les acteurs électoraux dans la mise en œuvre des recommandations d'amélioration faites par les observateurs électoraux

- Réalisation d'un plaidoyer pour l'amélioration du cadre juridique électoral au niveau de la CENI et de l'Assemblée Nationale;
- Collaboration avec l'Association Nationale pour la Justice Administrative (ANJA) pour faire un bilan du contentieux électoral et la conduite de la formation des acteurs électoraux sur le contentieux électoral

Illustrations/Photos



Résultats et impacts du projet :

ES1 : Education Electorale

SAFIDY se concentre sur l'éducation à long terme des citoyens, des électeurs, ainsi que des acteurs et partis politiques, dans le but de remédier aux faibles taux de participation observés lors des élections précédentes. L'objectif est de sensibiliser les citoyens et les électeurs, en particulier les jeunes, les femmes, et les personnes en situation de handicap sur l'importance de leur vote. Il s'agit de les conscientiser sur le fait que les leaders politiques qu'ils élisent sont responsables de toutes les décisions, positives ou négatives, relatives aux politiques publiques et sectorielles qui auront des répercussions sur leur vie présente et future. Ainsi, L'éducation électorale de SAFIDY contribue à rétablir la confiance des citoyens/électeurs envers le système électoral et les élus/leaders politiques ou à amener ces derniers à être redevables par rapport à leurs engagements et promesses électorales et/ou leurs pratiques de l'éthique.

ES2 : Suivi et observation des élections

L'objectif des actions de suivi et d'observation des élections par SAFIDY est d'accroître l'efficacité des Organisation de la société civile malgache dans le suivi et l'observation du processus électoral.

- SAFIDY est actuellement la plus grande mission d'observation électorale à Madagascar;
- Dans sa mission de recueil et d'analyse des données et des faits saillants sur le déroulement des élections, SAFIDY a pu publier ses constats et recommandations techniques à travers les

rapports sur l'observation de la refonte, rapport sur les résultats du monitoring social des institutions, rapport sur les résultats de la réalisation des promesses électorales, rapport sur l'observation de l'élection présidentielle de 2023;

- Dans une optique d'obtenir et de contribuer à la transparence du processus électoral. SAFIDY a pu former et déployer 5000 observateurs couvrant 880 communes, 119 districts répartis dans les 23 régions.

ES3 : La société civile engage les acteurs électoraux dans la mise en œuvre des recommandations d'amélioration faites par les observateurs électoraux

- Des actions de plaidoyer effectuées auprès et une proposition des lois basées sur les leçons tirées des élections antérieures déposée au niveau de la CENI et de l'Assemblée Générale;
- Les partis politiques et les OSC formés en matière de contentieux électoraux, contribuant ainsi à garantir l'effectivité du droit au recours ont été renforcés.

Avancement du projet :

Le projet SAFIDY MAHARITRA est actuellement à mi-chemin de ses réalisations. SAFIDY est actuellement en phase de la réalisation de l'observation du processus de la Révision Annuelle de la Liste Electorale. A l'issue duquel un rapport sera publié à la fin du processus.

Prochaines étapes:

Pour l'année 2024, l'observatoire entend entamer l'observation des élections législatives et communales ainsi que la révision annuelle de la liste électorale restent encore à venir.

1.1.3 TANINJANAKA

<u>Période de mise en œuvre</u>	Septembre 2022 – Février 2023
<u>Titre du projet</u>	Taninjanaka
<u>Logo du projet</u>	
<u>Co-demandeurs/Partenaires</u>	ONG Tolotsoa, TI-MG, CCOC, Gree N Kool
<u>Montant du financement (Ariary)</u>	£6 936
<u>Bailleurs/Partenaires Techniques et Financiers</u>	UK Embassy in Madagascar

Zones d'intervention	Madagascar
Bénéficiaires du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Femmes et jeunes - OSC - 6 universités - Communautés marginalisées
Contexte :	
<p>De manière générale, la participation citoyenne a significativement décliné. Le taux de participation aux élections est descendu en dessous de 48% en 2018 s'il était de 80% en 1989. Les principales raisons de cette baisse sont nombreuses : la déception face aux promesses sans lendemain, la mauvaise gouvernance illustrée par la corruption, le problème de décentralisation, l'accès à l'information et l'impunité. S'agissant de l'accès à l'information en particulier, Madagascar se caractérise par le caractère tendancieux et non vérifiée de l'information. De surcroît, l'idée de la société civile est reprise par l'opposition et les partisans du pouvoir pour appuyer leur position.</p> <p>A ce titre, l'ONG Ivorary en collaboration avec le consortium d'organisations de la société civile composé par l'ONG Tolotsoa, le CCOC, Green N Kool, TI-MG, entendent mettre en place une WEB TV en ligne. Elle portera les messages de plaidoyer de la société civile et abordera sans filtre les sujets de fond qui entravent le développement du pays, à l'exemple du droit à l'éducation, l'environnement et la gestion des ressources naturelles, la gestion des finances publiques, les travaux parlementaires ainsi que la lutte contre la corruption.</p>	
Objectifs du projet : Le projet vise à renforcer la capacité d'influence de la société civile et à permettre aux communautés marginalisées de mieux communiquer sans censure.	
Résultats attendus :	
<p>Le projet vise à accroître la participation des citoyens au débat politique afin d'influencer le résultat des prochaines élections. Les citoyens, en particulier les jeunes, sont mieux informés et ont plus d'intérêt et de participation au débat politique grâce à la web TV abordant des sujets qui peuvent changer leur vie quotidienne tels que les réformes éducatives, les réformes de la santé, l'accès à la justice, l'application des lois, la corruption et l'impunité. , chômage des jeunes, intégrité électorale : paix ou démocratie ? la déforestation, la participation des femmes à la politique, le financement des campagnes électorales, l'accès à l'information, la protection des défenseurs des droits humains et des lanceurs d'alerte, et d'autres sujets pertinents. En fin de compte, le projet contribuera à accroître l'inscription et la participation des jeunes aux élections.</p>	
Détails des activités :	
<p>Output 1 : Un consortium d'OSC et de parties prenantes influentes est fédéré pour identifier une liste de 6 éléments spécifiques. Il est composé par l'ONG IVORARY, l'ONG Tolotsoa, Transparency International Initiative Madagascar, Green N Kool, CCOC.</p>	

Six questions spécifiques liées aux différents secteurs ont été efficacement identifiées, qui ont ensuite été considérées comme des sujets des différentes émissions de télévision et débats politiques. Voici les problématiques spécifiques abordées par le projet :

- 1) Accès à l'éducation,
- 2) Droits des enseignants,
- 3) Changement climatique,
- 4) Corruption,
- 5) impunité contre immunité,
- 6) transparence et plafond des dépenses électorales

Output 2 : Un concours de discours intitulé « Le jeune Président » destiné aux étudiants de 6 provinces est lancé.

Le concours de discours intitulé « Le jeune président » a été remporté avec succès. Quatre candidats ont atteint la finale qui s'est déroulée à Ambatonakanga. Cependant, les concurrents venaient majoritairement d'Analamanga. Avec un partenariat avec les universités devaient être conclues mais n'ont pas pu le faire car les délais étaient trop courts.

Output 3 : 7 programmes Web TV sont développés

7 programmes TV ont été développés et diffusés à travers le Chaîne Youtube et page Facebook. Ainsi 2 débats politiques ont été réalisés, avec différents thèmes et différents panelistes.

- Emissions BARAINGO:
 - 1- Mizotra mankaiza ny fanabeazana eto Madagasikara?
 - 2- "Combattre la corruption et l'impunité à Madagascar"
 - 3- Inona moa no maha samy hafa ny mpampianatra ankehitriny sy ny teo aloha? Raha misy zavatra afaka ovaina ao amin'ny sehatry ny fampianarana dia mety ho inona?
 - 4- Dérèglement climatique à Madagascar
- Emission sur le thème élection :
 - Efa hifidy amin'izay sa aleo amin'izao ?
 - Fa maninona ny tanora no tokony hifidy ?
 - Politikam-panjakana
- Débat politique 1 : Transparence et plafonnement des dépenses électorales
- Débat politique 2 : Immunité vs impunité

Output 4 : Monitoring des médias

Trois (03) moniteurs des médias ont été recrutés et formés pour suivre l'information des médias selon les quatre catégories (gouvernance, économie, environnement, social et culture). L'équipe a analysé les informations provenant des journaux et des médias audiovisuels. Un rapport hebdomadaire est produit et publié et l'analyse est utilisée pour les émissions TV.

Illustrations/Photos



Les 2 débats politique sur le thème : Transparence et plafonnement sur les dépenses électorales. / Immunité vs impunité



Concours Art oratoire

Résultats et impacts du projet :

Compte tenu des activités émises, comme indicateurs :

- Des sujets des différentes émissions de télévision et débats politiques ont été réalisés, et publiés sur les réseaux sociaux Taninjanaka :

Chaîne youtube Ho an'ny Taninjanaka – WEBTV:

- 1- Mizotra mankaiza ny fanabeazana eto Madagasikara?
<https://www.youtube.com/watch?v=TqNvLIZP14g&t=33s>
- 2- "Combattre la corruption et l'impunité à Madagascar"
<https://www.youtube.com/watch?v=bl3cePXzSq8&t=16s>
- 3- Inona moa no maha samy hafa ny mpampianatra ankehitriny sy ny teo aloha? Raha misy zavatra afaka ovaina ao amin'ny sehatry ny fampianarana dia mety ho inona?
<https://www.youtube.com/watch?v=3oN13cAhc4w&t=101s>

4- Dérèglement climatique à Madagascar

<https://www.youtube.com/watch?v=NztTtyYNcGI&t=74s>

- Emission sur le thème élection :

- Efa hifidy amin'izay sa aleo amin'izao ?
<https://www.youtube.com/watch?v=HpaemAYRB9A&t=69s>
- Fa maninona ny tanora no tokony hifidy ?
<https://www.youtube.com/watch?v=L03ZOXn5HNc&t=1s>
- Politikam-panjakana
<https://www.youtube.com/watch?v=Ve9CGoZq3Lk&t=48s>
- Un rapport de monitoring média a été réaliser par les moniteurs médias, pour rassembler toutes les informations durant une période déterminée du projet. Le rapport contenant les informations des médias locaux sous les catégories de gouvernance, économie, environnement et social et culture.

Avancement du projet :

Le projet a été clôturé le mois de Mars 2023

Prochaines activités :

Pour pérenniser la webTV, de nouvelles émissions seront développées en 2024, avec les OSC partenaires.

1.1.4 MEL Mieux évaluer pour mieux légiférer

<u>Période de mise en œuvre</u>	Décembre 2022- Mars 2024
<u>Titre du projet</u>	Mieux évaluer pour mieux légiférer
<u>Logo du projet</u>	
<u>Co-demandeurs/Partenaires</u>	Collectif des citoyens et des organisations citoyennes (CCOC)
<u>Montant du financement (Ariary)</u>	31 600 000 MGA
<u>Bailleurs/Partenaires Techniques et Financiers</u>	Service de Coopération et des Actions Culturelles de l'Ambassade de France à Madagascar
<u>Zones d'intervention</u>	National
<u>Bénéficiaires du projet</u>	Enfants de 5 à 15 ans Parents d'élèves
<u>Contexte :</u>	<p>Madagascar reconnaît le droit à l'éducation à travers les articles 23, 24 et 25 de sa Constitution. L'article 02 de loi n° 2008-011 portant modification de la loi n° 2004-004 sur l'orientation générale du système d'éducation, d'enseignement et de formation dispose que L'éducation est une priorité nationale absolue, et l'enseignement est obligatoire à partir de l'âge de six ans. Un audit juridique de la législation nationale a mis en lumière les défauts d'application des textes et politiques publiques en matière d'éducation et l'incohérence de la législation nationale par rapport aux conventions nationales ratifiées par Madagascar.</p> <p>Nul n'est censé ignorer la loi. Mais en réalité, les citoyens ou les principaux concernés ne sont pas en connaissance des enjeux des lois discutées au Parlement. Après leur adoption,</p>

la population n'est d'ailleurs pas au courant de leur contenu malgré le fait qu'ils soient concernés. Les jeunes se désintéressent de plus en plus à la vie publique. L'éducation est pourtant un enjeu de taille. L'utilisation des réseaux sociaux, l'internet et les médias sont un outil permettant de cibler ces derniers. Les contenus ludiques et humoristiques sont souvent les seuls moyens d'intéresser la jeunesse aux thématiques jugées sérieuses.

A l'instar de la plupart des politiques publiques (lois et plans) adoptées, les textes légaux et réglementaires en matière éducationnel ont souvent manqué de consultation, de vulgarisation mais surtout d'études préalable visant à évaluer l'impact socio-économique des réformes apportées par la loi. En France comme dans d'autres pays, chaque loi doit être obligatoirement accompagnée d'une étude d'impact socio-économique pour être soumise au Parlement en vue d'une adoption. Cette obligation permet de réduire l'inflation normative.

La revue sectorielle conjointe de 2019 a inscrit parmi les principales recommandations de l'Aide-Mémoire, la nécessité de mise à jour de la loi d'orientation de l'éducation 2008-011 de par sa caducité par rapport aux réformes inéluctables à l'évolution du contexte global et d'autre part afin d'une institutionnalisation et continuité des réformes -clés de l'éducation pour un minimum d'efficacité. Les trois ministères en charge de l'éducation ont entrepris une série de consultation interne et externe. La PNPSE a ainsi porté l'initiative de réviser la loi n° 2008-011 portant modification de la loi n° 2004-004 sur l'orientation générale du système d'éducation, d'enseignement et de formation. Les DAJ des trois ministères ont ensuite repris le pilotage technique à travers l'organisation de consultation interne et externes ayant abouti à un atelier de validation national. Le Conseil des ministres a adopté le projet de loi N°009/2022 du 15 juin 2022 portant orientation générale du système éducatif à Madagascar. Cette dernière a été déposée au Parlement pendant la première session ordinaire et insérée à l'ordre du jour le 30 juin 2022. Malencontreusement, le projet de loi n'a pu être discuté car le quorum n'a pu être atteint pour que la Commission Éducation puisse se réunir et permettre l'adoption en plénière du projet de loi. Son adoption se trouve ainsi ajournée soit pour la prochaine session ordinaire en octobre ou éventuellement à une session extraordinaire. Ce délai laisse ainsi un peu de temps pour mieux communiquer autour des réformes, mieux impliquer les parlementaires dans la réforme de la législation nationale en vue d'un meilleur respect du droit à l'éducation.

Malgré les consultations, peu de personnes sinon les mêmes acteurs de l'éducation ne sont en connaissance des enjeux et du contenu des réformes de l'éducation. A juste titre, les influenceurs des réseau sociaux, nouveaux faiseurs d'opinions sont ainsi des acteurs essentiels pour vulgariser le contenu des réformes.

L'alliance stratégique des OSCs de l'éducation, appuyée par l'UNICEF entend ainsi entreprendre une vulgarisation des réformes de l'éducation auprès des jeunes et de la population en général, mais surtout d'outiller les décideurs dans l'adoption du projet de loi N°009/2022 du 15 juin 2022 portant orientation générale du système éducatif à Madagascar.

Objectifs du projet et résultats attendus:

La présente mission vise à réaliser une étude d'impact des réformes apportées par le projet de N°009/2022 du 15 juin 2022 portant orientation du système éducatif à Madagascar, désormais adoptée et en application (LOSEM).

Plus spécifiquement, il s'agira de :

- Évaluer l'impact de la loi sur la réglementation ;
- Estimer les incidences des réformes en termes de coûts et d'avantages sur les plans social, économique et financière.

Détails des activités:

Output 2.1 Une note de synthèse présentant les principales réformes à évaluer est établie de façon concertée

A.2.1.1 Cadrage et préparation

Cette activité consiste à affiner la méthodologie de l'étude d'impact et de briefier l'équipe d'évaluateurs composée par un spécialiste en finances publiques, un économiste et un expert en éducation. Une note méthodologique sera ainsi produite à l'issue de cette activité.

A.2.1.2 Étude préliminaire

Avant de s'atteler à l'étude d'impact proprement dit, l'équipe d'évaluateurs procèdera à :

- l'analyse du projet de loi n°009/2022 du 15 juin 2022 portant orientation générale du système éducatif à Madagascar pour identifier les principales modifications par rapport à la loi de 2008 et d'en identifier les modifications substantielles ou encore les principales réformes
- des entretiens auprès des décideurs/responsables dans le but de mieux cerner le contenu des réformes (les motivations, les objectifs en termes de nombre et de qualité, le recueil des coûts relatifs à leur mise en œuvre, ...)
- la rédaction d'une note de synthèse compilant les principales hypothèses des réformes.
- Une séance de travail d'une demi-journée se tiendra ensuite avec l'équipe technique composée des trois ministères en charge de l'éducation, la CELCO, l'alliance stratégique de l'éducation et l'UNICEF. Il s'agira de valider les hypothèses de l'étude.

Output 2.2 Un rapport d'étude d'impacts socio-économiques des réformes est produit et élaboré en collaboration avec les trois (03) ministères en charge de l'éducation.

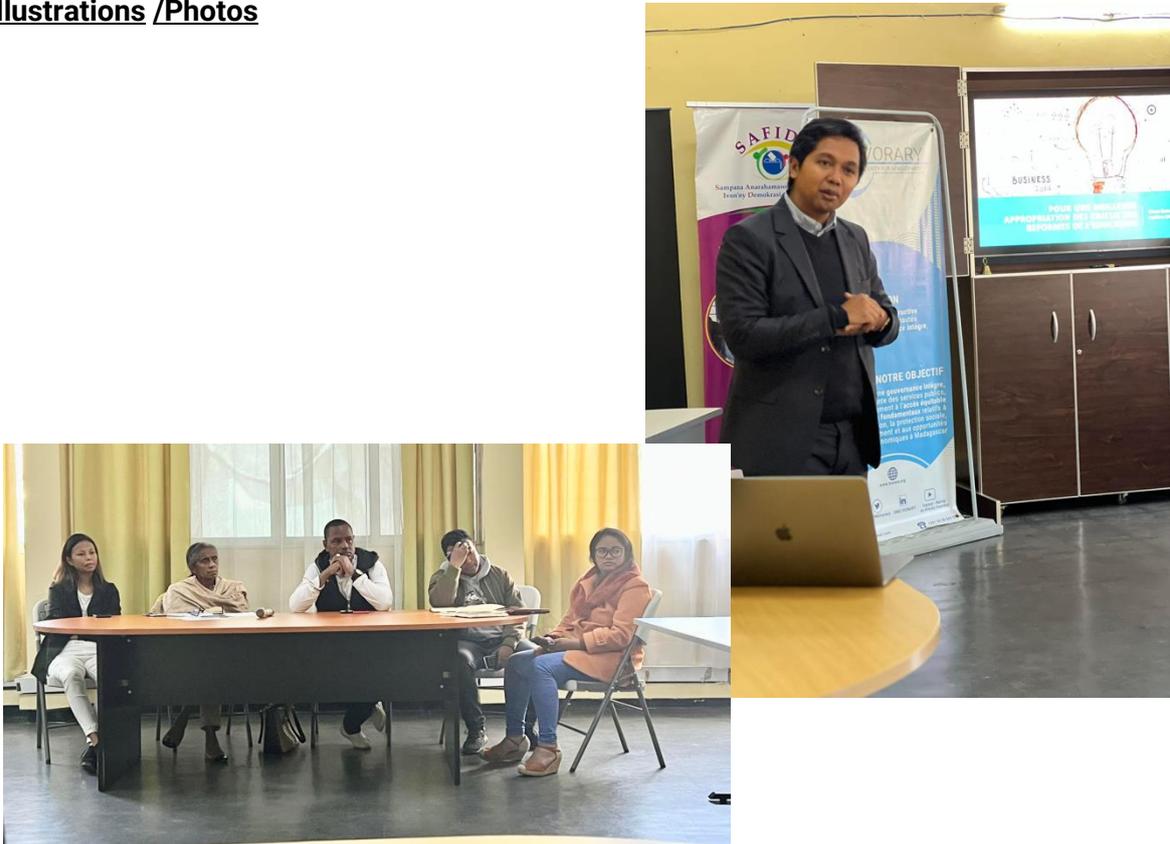
A.2.2.1 Évaluation des impacts socio-économiques

Sur la base des hypothèses validées par le comité technique, l'équipe procèdera à l'estimation du nombre de bénéficiaires (enfants scolarisés, enseignants formés,...), de l'impact financier (coûts et source de financements). L'étude portera sur :

- les conséquences économiques, financières, sociales et environnementale de la réforme ;

- les coûts et bénéfices attendus pour chaque catégorie d'administrations publiques, et de personnes physiques ou morales intéressées ;
- les conséquences des dispositions envisagées sur l'emploi public.
- Un rapport d'étude consignera ainsi ces différents éléments et soumis au comité technique pour validation. Une version affinée sera ensuite produite pour être utilisée par les parlementaires et l'exécutif dans le but de défendre l'intérêt des enfants malgaches.

Illustrations /Photos



Impacts du projet (indicateurs objectivement vérifiables/SMART) :

- Élaboration de différents scenarii définissant le niveau de gratuité
- Budgétisation de la gratuité d'un enseignement public gratuit et obligatoire de 10 ans
- Plaidoyer pour la rédaction de textes d'application

Avancement du projet :

- Réalisation de la réunion de cadrage
- Revue documentaire
- Entretien et focus group
- Atelier de validation des hypothèses
- Cartographie des parties prenantes
- Conception d'un modèle de simulation
- Reporting

Prochaines activités :

- Rapportage
- Atelier de validation du rapport auprès des acteurs de l'éducation

1.1.5 Tsy coolkoly

<u>Période de mise en œuvre</u>	Décembre 2023 à Mars 2024
<u>Titre du projet</u>	Tsy coolkooly : Vulgarisation des lois et décisions de justice sur la lutte contre la corruption.
<u>Logo du projet</u>	Néant
<u>Co-demandeurs/Partenaires</u>	ONG TOLOTSOA
<u>Montant du financement (Ariary)</u>	43.232.000 Ariary (Quarante-trois millions deux cent trente-deux milles Ariary)
<u>Bailleurs/Partenaires Techniques et Financiers</u>	PNUD
<u>Zones d'intervention</u>	Analamanga
<u>Bénéficiaires du projet</u>	Acteurs de lutte contre la corruption/ Citoyens

Contexte :

Le Programme Pays 2021-2023 du PNUD réaffirme son engagement pour la bonne gouvernance et l'État de droit à Madagascar, en soutenant le Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles pour la Promotion de l'État de droit (RCIPED). Ce projet vise notamment à renforcer la redevabilité parlementaire, le système judiciaire, l'accès à la justice, la lutte contre la corruption et la gouvernance environnementale. Dans ce cadre, le PNUD appuie la phase 2 du projet Tsycoolkoly de l'ONG Tolotsoa, qui met l'accent sur l'engagement citoyen dans la prévention et la dénonciation de la corruption en utilisant le modèle COM-B pour influencer les comportements. Pour favoriser le dialogue entre les acteurs concernés, Tolotsoa collabore avec l'ONG IVORARY, chargée de vulgariser les décisions de justice relatives à la lutte contre la corruption, en produisant notamment un recueil des décisions et en fournissant des analyses juridiques pour renforcer l'efficacité de la lutte contre la corruption. Ces initiatives visent à renforcer les capacités citoyennes, à promouvoir la dénonciation de la corruption et à créer des espaces de dialogue entre les institutions et les citoyens pour consolider l'effort national de lutte contre la corruption.

Objectifs du projet et résultats attendus::

L'activité vise à permettre aux citoyens et aux acteurs de la justice d'accéder facilement aux décisions judiciaires relatives à la lutte contre la corruption notamment celles liées à l'environnement. Plus spécifiquement, il s'agira de :

- Collecter et compiler les décisions de justice rendues en matière de lutte contre la corruption ;

- Contextualiser et apporter des analyses approfondies sur certaines dispositions des lois et des décisions de justice collectées notamment celles liées à l'environnement ;
- Vulgariser les lois et décisions de justice collectées et commentées à travers une plateforme en ligne et dans une revue scientifique.

Détails des activités : 250 mots max

- **Phase 1 : Collecte des données :**
 - A.1.1 Convention avec les juridictions compétentes et autres acteurs
 - A.1.2 Collecte et compilation des décisions
- **Phase 2: Commentaires de lois et d'arrêts**
 - A.2.1 Mise en place d'un comité scientifique
 - A.2.2 Sélection des décisions à commenter
 - A.2.3 Commentaire de lois et de décisions de justice
- **Phase 3. Vulgarisation des décisions:**
 - A.3.1 Création d'une application mobile et mise en ligne des décisions collectées et commentées
 - A.3.2 Publication des décisions commentées dans une revue scientifique

Illustrations/Photos : Néant

Livrables du projet (indicateurs objectivement vérifiables/SMART) :

- Livrable public : ouvrage scientifique et application mobile
- Livrable PTF : rapport administratif, rapport financier, ouvrage et application mobile

Avancement du projet : Le projet est en cours d'avancement.

- Visite de courtoisie
- Collecte des décisions
- Mise en place du comité scientifique
- Sélection de l'équipe commentateurs
- Recrutement du prestataire pour la création de l'application mobile

Prochaines activités :

	janv-24				févr-24				mars-24				avr-24			
	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4
Phase 0: Préparation																
Phase 1: Collecte de données																
Phase 2: Commentaire des lois et décisions de justice																
Séances de travail du comité scientifique																
Rédaction des commentaires d'arrêts et d'articles																
Réception des commentaires d'arrêts et d'articles																
Validation des commentaires d'arrêts et articles																
Edition																
Publication ouvrage																
Phase 3: Vulgarisation des décisions																
Etape 2: Séance de travail sur le contenu l'application																
Etape 3: Conception de l'application mobile et intégration des décisions																
Etape 4: Vulgarisation de l'application mobile																
Phase 4: Reporting																

1.1.6 Havoria

<u>Période de mise en œuvre</u>	Octobre 2022 – Mars 2023
<u>Titre du projet</u>	HAVORIA, Séminaire de la Société civile Malagasy
<u>Logo du projet</u>	
<u>Co-demandeurs/Partenaires</u>	MSIS Tatao, Observatoire SAFIDY, CNFM, Ilontsera, ONG Tolotsoa, Mouvement ROHY
<u>Montant du financement (Ariary)</u>	133 945 000,00 Ariary
<u>Bailleurs/Partenaires Techniques et Financiers</u>	Ambassade de France à Madagascar Union européenne Fanainga, fonds d'appui à la société civile malagasy
<u>Zones d'intervention</u>	Analamanga
<u>Bénéficiaires du projet</u>	Jeunes Organisations de la société civile Défenseurs des droits humains Electeurs
<u>Contexte :</u>	<p>Parmi les piliers du système national d'intégrité (SNI), la société civile tient un rôle important dans le maintien de la démocratie à Madagascar. Elle collabore avec les institutions de la République à travers les espaces de concertation. L'accès à l'information est le pivot central de son action, lui permettant d'interpeller, d'influencer positivement les politiques publiques.</p> <p>C'est dans cette optique que les organisations de la société civile ont prévu d'organiser un séminaire portant le nom de « <i>Havoria</i> » pour établir un espace de concertations, de discussions, d'échange d'expériences, d'interpellations et de propositions concernant le processus décisionnel pour le développement.</p> <p>Pour ce faire, il est question d'aborder les thématiques considérés comme prioritaires et d'actualité car affectant directement les droits fondamentaux des citoyens. Ces thématiques sont regroupés dans trois volets à la fois distincts mais peut être parfois complémentaires. Ces trois volets portent sur l'accès à l'information des citoyens, l'espace de concertation et la protection des défenseurs des droits de l'homme.</p> <p>La société civile s'est approprié l'organisation du séminaire de la société civile et l'a ainsi dénommée « <i>Havoria</i> », séminaire de la société civile. En 2021, Havoria a abordé les thématiques de l'accès à l'information, les espaces de participation et la protection des</p>

défenseurs de droits humains. Elle a permis de mobiliser les institutions de la République et les partenaires techniques et financiers. Pour cette année 2022, Havoria reprend les mêmes thèmes tout en tentant une nouvelle approche à l'exemple du Partenariat Gouvernement Ouvert (PGO) et de l'introduction de la thématique Élection.

Dans cet esprit, le comité d'organisation entend renforcer la collaboration avec les ministères stratégiques concernés par les thématiques du séminaire. Le séminaire s'est tenue au mois Novembre 2022, pour coïncider à la deuxième session ordinaire de l'Assemblée Nationale. En plus d'aborder les quatre thématiques, il s'agira également de mettre en avant les projets et actions des organisations de la société civile.

Objectifs et Résultats attendus

L'objectif global du séminaire est de rassembler et fédérer toutes les organisations de la société civile pour constituer un vecteur de changement positif dans l'amélioration des droits fondamentaux des citoyens qui constituent le levier du développement du pays.

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- Créer un espace de dialogue et d'interaction en vue de partager les expériences et bonnes pratiques entre les OSCs dans la promotion des droits des citoyens.
- Constituer une force de proposition et d'interpellation non négligeable dans le processus d'élaboration des politiques publiques ainsi que dans leur mise en œuvre.

A l'issue du séminaire, il a été attendu que :

- Une meilleure appropriation de leur droit à l'information par les citoyens ;
- Les espaces de concertation et de décision sont plus accessibles pour les citoyens ;
- Les défenseurs des droits de l'homme sont protégés légalement dans l'accomplissement de leurs missions.

Détails des activités réalisées en 2023:

Volet 1 : Accès à l'information et adhésion de Madagascar au partenariat pour un gouvernement ouvert

1.1. Réalisation d'une étude sur les initiatives de digitalisation dans le secteur public à Madagascar et l'état des lieux de l'adhésion de Madagascar au Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (PGO) : présentation des résultats de l'étude lors d'un atelier, élaboration d'une stratégie commune de plaidoyer pour l'adhésion au PGO ;

Volet 2.A : Participation des jeunes, des femmes et des personnes vivant avec handicap au niveau des espaces de concertation

2.A.1. Organisation d'un atelier sur la participation des femmes à la vie publique et aux processus de décision à Madagascar : réflexions sur la faible participation des femmes à la vie politique à Madagascar, facteurs clés pour promouvoir cette participation, défis culturels, partages d'expériences, formulation de recommandations.

Volet 2.B : Mise en place du Conseil Economique Social et Culturel (CESC)

2.B.1. Réalisation d'un atelier de présentation des orientations d'un projet de proposition de loi pour la mise en place du CESC : présentation de la version consolidée et engagement de toutes les parties prenantes dans le processus de plaidoyer et de lobbies.

Volet 3 : Protection des défenseurs des droits humains (DDH) et des lanceurs d'alerte

Réflexion sur la mise en œuvre de la stratégie de plaidoyer pour l'adoption de la loi sur les défenseurs des droits humains et des lanceurs d'alerte.

Volet 4 : Processus électoral juste, intègre et accepté par tous

4.1. Tenue d'un atelier de concertation entre toutes les parties prenantes en vue d'améliorer l'environnement et lois électorales. L'atelier visait à développer une compréhension commune sur les situations pré-électorales; favoriser la coordination et la complémentarité des interventions de chaque partie concernée pour contribuer à avoir des élections crédibles, sources de paix et de développement durable.

Illustrations/Photos



Résultats et impacts du projet :

- Rapport d'étude sur les initiatives de digitalisation et état des lieux adhésion Madagascar PGO
- Barcamp sur l'éducation à l'information et aux medias
- Un atelier de partage et de plaidoyer sur la participation de la femme à la vie publique

- Proposition de loi pour la mise en place du CESCE et plaidoyers au niveau des décideurs
- Un atelier d'échanges sur les bonnes pratiques internationales en matière de CESC
- Atelier d'élaboration des stratégies de plaidoyer pour l'adoption de la loi sur la protection des défenseurs des droits humains et des lanceurs d'alerte
- Concours d'art oratoire sur la protection des défenseurs des droits humains et LA
- Conférences débats télévisées sur les enjeux du processus électoral de 2023 et sur la participation des femmes, des jeunes et des personnes en situation d'handicap aux structures locales de concertation

Avancement du projet :

Le projet a été clôturé en mars 2023.

Prochaines étapes:

Des actions de plaidoyer sont prévues pour la prochaine édition, par rapport à:

- l'adoption de la loi sur la protection des défenseurs des droits humains ainsi que de la loi sur l'accès à l'information à caractère public;
- la mise en place de structures locales de concertation au niveau de toutes les communes et la participation des femmes, jeunes et personnes en situation de handicap à ces structures;
- la tenue d'élections plus transparentes et crédibles, notamment pour les élections municipales et législatives.

1.2 Missions

1.2.1 Banque mondiale: Carte de parcours de l'accès des femmes et des adolescents aux services de santé sexuelle et reproductive

<u>Période de mise en œuvre</u>	Juin 2023 – Décembre 2023
<u>Titre de la mission</u>	Etude qualitative en vue d'établir des cartes de parcours d'accès aux services de santé sexuelle, reproductive et maternelle
<u>Co-demandeurs/Partenaires</u>	<u>Ministère de la Santé Publique</u>
<u>Montant du financement (Ariary):</u>	121 500 000
<u>Client :</u>	Banque mondiale
<u>Zones d'intervention</u>	Région Vatovavy – Région Anosy
<u>Contexte :</u>	
<p><u>Contexte :</u></p> <p>De nombreux défis se posent encore à Madagascar en termes d'accès aux services de santé sexuelle et reproductive. En 2020, seulement 46,1% des femmes malgaches ont accouché dans un milieu surveillé par le personnel de santé¹. Cela s'explique notamment par la pauvreté, le faible niveau d'instruction ou encore l'éloignement des centres de santé qui contraignent les femmes à se faire assister par des personnes non qualifiées médicalement. La prévalence de la contraception des femmes âgées de 15 à 49 ans a atteint 50% en 2021². Néanmoins, l'éducation à la sexualité demeure un défi au niveau de certaines familles malgaches. Si elle est considérée comme un tabou dans quelques cultures, le mariage d'enfants constitue une barrière. D'ailleurs, en 2018, 17% des jeunes filles de 15 à 24 ans ont déjà eu des rapports sexuels avant l'âge de 15 ans³. Ce fait entraînant les grossesses précoces est, en majeure partie, une cause de la mortalité maternelle qui était à l'ordre de 426 décès pour 100.000 naissances vivantes en 2018 (UNICEF)⁴. Par ailleurs, la méconnaissance des protocoles sanitaires pour le soin des nourrissons ainsi que leur alimentation restent également un problème au niveau des communautés, notamment dans les zones reculées. L'Enquête Démographique et de Santé de 2021 a enregistré un taux de</p>	

¹<https://data.unwomen.org/country/madagascar>

²<https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SP.DYN.CONU.ZS?page=null&locations=MG>

³ UNICEF, 2018, Multiple Indicators Cluster Surveys, p.40

⁴ <https://www.unicef.org/madagascar/communiqu%C3%A9s-de-presse/en-2021-un-d%C3%A9c%C3%A8s-d'enfant-ou-de-jeune-%C3%A9t%C3%A9-enregistr%C3%A9-toutes-les-44-secondes>

mortalité infantile de 4,7% (UNICEF)⁵. De plus, ce taux peut résulter de conditions de vie et d'hygiène précaires dans lequel la mère et l'enfant vivent.

Objectifs de la mission et résultats attendus :

L'objectif principal de la mission est de mener une étude qualitative en vue d'établir des cartes de parcours de soins de santé pour les femmes sous la forme d'une représentation visuelle et/ou textuelle des difficultés et des obstacles à chaque point de contact de leur parcours en tant que personnes. Les cartes aideront à identifier et à décrire les contraintes physiques, économiques, sociales et émotionnelles pour accéder au service, les lacunes dans la qualité du service, y compris les réactions émotionnelles et les motivations que les professionnels de la santé génèrent chez les patients. L'étude devrait produire des informations pertinentes pour aider le secteur de la santé à adopter une approche centrée sur l'humain dans la prestation de services

Détails des activités :

1) Planification :

- Élaboration de la méthodologie de recherche : choix des sites, échantillonnage, élaboration des guides d'entretien et de focus group, élaboration des grilles d'observation, simplification des protocoles médicaux
- Réalisation d'un pré-test des instruments de collecte des données
- Rédaction d'un rapport préliminaire contenant les instruments de collecte des données révisés ainsi que le calendrier prévisionnel

2) Descentes sur le terrain

- Visites de courtoisie auprès des autorités régionales
- Collecte des données

3) Traitement et analyse des données :

- Transcription et traduction des entretiens et des focus group
- Codification des entretiens et des focus group
- Elaboration de la matrice en vue de l'élaboration des cartes de parcours
- Rédaction d'un rapport intérimaire restituant le déroulement des descentes ainsi que les données émergentes

4) Dissémination des résultats :

- Rédaction d'un rapport final
- Elaboration des cartes de parcours
- Présentation des résultats auprès du Ministère de la Santé Publique

⁵INSTAT, 2021, Enquête Démographique et de Santé, p.21

Résultats:

En matière de santé sexuelle et reproductive des adolescentes:

- La tenue de campagnes de sensibilisation par les centres de santé contribue à attirer les adolescentes.
- Le respect de la vie privée ainsi que la confidentialité ont été garantis par les centres de santé dans la majorité des cas.
- Le coût des méthodes contraceptives ainsi que les ruptures de stock fréquentes constituent une barrière à la continuité de leur utilisation.
- Les adolescentes n'ont pas d'accès libre aux services offerts en matière de santé sexuelle et reproductive
- Les croyances autour des méthodes contraceptives sont persistantes.

En matière de services de santé prénatale des femmes enceintes

- Les campagnes de sensibilisation constituent un moyen efficace pour persuader les femmes à suivre périodiquement leur grossesse
- Les femmes enceintes trouvent que la démarche à suivre au niveau de l'accueil des centres de santé est facile.
- Le suivi de la grossesse est perturbé par l'absence de matériels permanents pour l'échographie et la non-gratuité de la prestation dans la région Anosy
- Les femmes enceintes sont fidèles aux matrones dans la région Anosy
- Les conditions d'attente à l'accueil des centres de santé laissent à désirer dans la région Anosy
- Dans la région Vatovavy, les patientes ont fait part d'une longue et fatigante attente à l'accueil qui peut aller jusqu'à deux heures
- Les femmes enceintes sont déçues de l'attitude des agents de santé lors des consultations
- Des pratiques corruptives sous la forme de sollicitation de gratification viennent également se mettre en obstacle dans la volonté des femmes à aller consulter
- Les femmes enceintes ne savent pas quand et combien de fois au cours de la grossesse il faut faire une consultation prénatale dans la région Vatovavy
- Les occupations quotidiennes empêchent les femmes enceintes de suivre régulièrement leur grossesse dans la région Anosy

En matière de service de soins périnataux des femmes accouchant

- Les patientes ont fait part de leur satisfaction par rapport au soutien émotionnel qu'elles ont reçu durant l'accouchement;
- En outre, les patientes ont aussi été satisfaites par l'assistance que les sage-femmes ont fourni durant l'accouchement.
- Dans la région Vatovavy, les patientes ont apprécié l'attribution de kits pour nouveau-nés
- Le déplacement vers les centres de santé est souvent problématique pour les parturientes
- L'accouchement dans un centre de santé entraîne des dépenses contraignantes.
- L'accouchement à l'hôpital ou au centre de santé implique la prévision d'une somme à donner au personnel de santé en vue de garantir une bonne prise en charge.

- Les femmes sont convaincues qu'il faut au moins avoir effectué une consultation prénatale pour pouvoir accoucher au centre de santé.
- La réticence à l'égard des hôpitaux de référence provient de l'idée que les accouchements s'y font systématiquement par voie césarienne.

Les services de soins postnatals aux femmes avec nourrissons:

- Les campagnes de vaccination sont massivement menées dans les deux régions.
- Les vaccinations et le pesage se font gratuitement dans les deux régions.
- L'achat de médicaments et de consommables médicaux restreint les mères à emmener leurs nourrissons au centre de santé.
- Dans la région Anosy, le partage de salle avec des personnes malades menace la santé de la mère et du nouveau-né
- Les suivis de routine de l'état de santé ne se font pas systématiquement dans la région Anosy
- Les consultations sont rapidement faites

1.2.2 TRAFFIC Élaboration code de conduite et vulgarisation code d'éthique

<u>Période de mise en œuvre</u>	Aout et Octobre 2023
<u>Titre de la mission</u>	Formation sur le guide d'éthique pour les organismes impliqués dans l'application des lois sur le commerce des espèces sauvages de Madagascar
<u>Co-demandeurs/Partenaires</u>	Ministère de l'Environnement et le Développement Durable, Ministère de la justice, Centre de Surveillance des Pêches, Direction Générale des Douanes, Comité pour la Sauvegarde de l'Intégrité, Police nationale, Gendarmerie nationale
<u>Montant du financement (Ariary):</u>	0 Ar
<u>Client :</u>	ONG TRAFFIC
<u>Zones d'intervention</u>	Antananarivo, Mahajanga, Ihosy, Tulear, Maroantsetra, Fort Dauphin.

Contexte :

Le trafic d'espèces sauvages de faune et de flore constitue l'un des plus grands marchés illicites au monde. Le marché transfrontalier met en danger les espèces les plus emblématiques d'un pays. Madagascar qui, représente 5% de la biodiversité mondiale, fait partie des pays les plus touchés par ce fléau. Avec l'adoption de la loi n°2005-018 du 17 Octobre 2005 sur le Commerce International des espèces de faune et de flore sauvages (loi CITES), notre pays s'inscrit dans une perspective de lutter contre le commerce illégal des espèces sauvages.

Trafic et corruption sont souvent indissociables. La corruption, le trafic d'influence ou autres infractions semblables sont les armes qui facilitent le plus le commerce illégal des espèces sauvages à Madagascar. On retrouve ces pratiques quasiment tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Il est primordial de s'armer des instruments les plus rigoureux pour faire face à ce fléau. En effet, la corruption, le blanchiment de capitaux, l'inefficacité de la lutte contre la corruption mais également la pauvreté de la population offre un environnement propice aux trafics de toutes sortes, et particulièrement le trafic d'espèces sauvages. Le

Le «Velirano n°10 », considère la préservation de la biodiversité comme priorité de l'Etat Malgache et la lutte contre le commerce illégal d'espèces sauvages est inscrite parmi l'une des plus grandes préoccupations environnementales du pays.

En vue de renforcer la lutte contre la corruption liée au commerce illicite de faune et de flore à Madagascar, et afin de promouvoir l'éthique et la déontologie au niveau des entités et agents impliqués dans l'application des lois en matière de commerce d'espèces sauvages, l'ONG TRAFFIC en partenariat avec le Ministère de l'Environnement et le Développement

Durable (MEDD), et le Comité pour la Sauvegarde de l'Intégrité (CSI) avec le soutien Financier de l'Agence Suédoise pour le Développement International (SIDA) en consultation avec des représentant de toutes les entités impliquées dans la lutte contre le commerce des espèces sauvages ont élaboré un guide d'éthique pour toutes les institutions concernées par le commerce d'espèces de faune et de flore à Madagascar.

Le guide d'éthique vise à assurer l'intégrité, l'honnêteté et le professionnalisme de tous les acteurs, en tout temps lors de l'exercice de leur fonction, il vise aussi à améliorer les relations de travail entre les différents acteurs appelés à collaborer dans ce domaine, pour une meilleure coordination et synergie dans les actions afin d'atteindre les objectifs communs de protéger les espèces endémiques de Madagascar contre les trafics de toutes sortes.

Objectifs de la mission et résultats attendus :

La formation sur la vulgarisation du guide d'éthique pour tous les organismes d'application des lois liées au commerce des espèces de faune et de flore de Madagascar vise à former les représentants des institutions cibles et partenaires sur l'éthique et la lutte contre la corruption comme arme de lutte contre le trafic des espèces sauvages.

À l'issue de la formation, il est attendu que :

- Les participants soient formés sur l'éthique, la gouvernance et la lutte contre la corruption ;
- Les participants soient aptes à former leurs collègues au niveau des institutions cibles ;
- Le guide d'éthique soit vulgarisé au niveau des organismes d'application des lois liées au commerce des espèces de faune et de flore.
- Le guide d'éthique soit utilisé au quotidien afin de limiter toute tentative de corruption de toute sorte quand il s'agit d'appliquer les lois sur le commerce des espèces sauvages
- Un groupe de champions par localité soit formé pour assurer la durabilité du guide et son utilisation au niveau de chaque institution et localité

Détails des activités :

- Formation des formateurs à Antananarivo
- Formations sur le guide d'éthique dans les zones d'intervention : Majunga, Tuléar, Ihosy, Maroantsetra, et Fort-Dauphin

Illustrations/Photos



Résultats

- 1 session de formation des formateurs réalisée à Antananarivo,
- 5 formations sur le Guide d'éthique effectuées,
- 27 champions identifiés dans l'ensemble des zones d'intervention

1.2.3 TRAFFIC Evaluation de la mise en œuvre CITES et Convention sur la biodiversité

<u>Période de mise en œuvre</u>	Avril 2023-Décembre 2023
<u>Titre de la mission</u>	Évaluation de la participation des communautés locales aux processus de prise de décision et de mise en œuvre de la CITES et de la CDB
<u>Co-demandeurs/Partenaires</u>	<u>Néant</u>
<u>Montant du financement (Ariary):</u>	4000 USD
<u>Client :</u>	<u>ONG TRAFFIC INTERNATIONAL</u>
<u>Zones d'intervention</u>	Antananarivo-Morondava-Moramanga
Contexte :	
<p>En matière de conservation de la biodiversité, Madagascar se situe parmi les pays prioritaires au monde car selon l'étude de l'USAID, 99.000 hectares de forêts sont perdus chaque année⁶, alors que le pays dispose des espèces sauvages endémiques dont 83% de la flore et 100 % des espèces de lémurien dans le pays⁷. Par rapport à la participation des communautés locales sur la conservation et la protection des espèces sauvages, les communautés valorisent et restaurent les ressources naturelles puisque par exemple dans le Corridor Fandriana Vondrozo, plus de 6,700 ha de zones forestières ont été restaurées⁸. Non seulement les communautés locales sont des gardiens efficaces qui ont des amples connaissances sur la situation des espèces sauvages qui les entourent mais ils ont également des droits de participer à la prise de décision sur les questions qui affectent leurs moyens de subsistance. Ces droits sont prévus par le droit international de l'environnement et par les droits de l'homme. La Déclaration des Nations Unies sur les droits des communautés locales, adoptée par l'Assemblée générale le 13 septembre 2007, appelle les États à obtenir le consentement libre, préalable et éclairé des personnes concernées avant d'adopter des mesures législatives ou administratives qui les affecteraient. Les politiques de conservation et de gestion de la faune et de la flore sauvages, y compris celles qui s'appliquent à la CITES, font partie des types de mesures ou de décisions qui peuvent profondément affecter les communautés locales, compte tenu de leurs liens étroits avec les ressources forestières et marines. En effet, dans une société où la corruption et la mauvaise application des textes sont devenues « indissociables » à l'administration publique, il est tout aussi normal que le trafic des espèces sauvages soit très difficile à éradiquer.</p> <p>Un des problèmes qui rend à léthargique la participation de la communauté locale dans la prise de décision et de la mise en œuvre de la CITES et de la CDB est la mauvaise application</p>	

⁶ USAID, Environnement et changement climatique, étude de 2017-2020

⁷ FAPBM, Une biodiversité exceptionnelle, Plan Stratégique 2017-2021

⁸ WWF, La gestion communautaire : un bénéfice commun pour la nature et les populations, 01 Septembre 2020

des textes par l'Administration malgache. En matière de commerce des espèces sauvages, ce problème se présente à tous les niveaux et touche tous les acteurs de la chaîne. Plusieurs raisons peuvent en être la cause : la pléthore des textes sur l'environnement qui rend difficile l'application de la loi, le manque de moyens des autorités compétentes, l'existence des réseaux de corruption jusqu'à l'extérieur, sans parler du manque de considération des valeurs et principes environnementaux par certains acteurs. Ces facteurs font que la matière de trafic d'espèces sauvages sont alarmantes. Pas moins de 1,3 millions d'espèces vivants protégés par la Convention sur le Commerce International des Espèces de Faune et de Flore sauvages menacées d'extinction (CITES) ont fait l'objet de trafic vers les marchés asiatiques, entre 2006 et 2015⁹.

Dans le but d'instaurer une politique de conservation de biodiversité plus inclusive et adaptée aux niveaux local, national, régional et international tout en améliorant la durabilité environnementale et la réduction de la pauvreté, TRAFFIC travaille en alliance stratégique avec l'UICN et le WWF sur les questions liées au commerce des espèces sauvages. L'analyse des textes réglementaires, législatifs et administratifs existants sur la protection des espèces sauvages et l'évaluation des contraintes ayant entravé la participation des communautés locales et de cartographier les acteurs et les initiatives sont des activités essentielles pour mener à bien ce projet. C'est dans cette optique que la mission d'évaluation de la participation des communautés locales aux processus de prise de décision et de mise en œuvre de la CITES et de la CDB entre en action.

Objectifs de la mission et résultats attendus :

L'objectif de la mission est d'apprécier le niveau de participation des communautés locales aux processus de décision et de mise en œuvre de la CITES et de la CDB, d'identifier les bonnes pratiques existantes, mais aussi les lacunes et les contraintes, et de fournir des recommandations aux instances décisionnelles afin de promouvoir la participation des communautés aux processus de prise de décision et mise en œuvre de la CITES et de la CDB.

À l'issue de la mission, il est attendu que :

- Le cadre législatif administratif existant sur la protection des espèces de faunes et de flore sauvages est analysé ;
- Les acteurs et les initiatives visant à promouvoir la participation des communautés locales dans le processus de prise de décision et de mise en œuvre de la CITES et de la CDB sont cartographier ;
- Les contraintes ayant entravé la participation des communautés locales dans le processus de prise de décision et de mise en œuvre de la CITES et de la CDB sont identifiés et analysés ;
- Le rapport d'évaluation mettant en exergue les principales recommandations spécifiques pour chaque catégorie d'acteur est établi ;
- Une réunion technique avec les parties prenantes pour partager les principales conclusions et recommandations issues de l'évaluation est organisé.

⁹ TRAFFIC, Analyse des exportations de la flore et de la faune de l'Afrique vers l'Asie de l'Est et du Sud-Est, Mars 2018

Détails des activités :

- Phase 0: Réunion de cadrage et préparation
- Phase 1: Collecte de données et cartographie
 - Revue documentaire
 - Consultation des acteurs : Entretiens et focus group
 - Cartographie des acteurs et initiatives
- Phase 2 : Reporting et restitution de l'évaluation
 - Synthèse, traitement et analyse des données
 - Rédaction du Draft du rapport d'évaluation
 - Atelier de restitution des résultats
 - Rédaction du rapport d'évaluation final

Illustrations/Photos



Résultats

- Un plan de travail et calendrier détaillé, y compris la liste des entités et personnes clés à interviewer ;
- Une ébauche de la compilation et l'analyse du cadre législatif et politique visant à promouvoir les droits des communautés locales et leur participation dans les processus de prise de décision et de mise en œuvre de la CITES et CDB ;
- Une cartographie des acteurs et des initiatives ;
- Une ébauche du rapport d'évaluation intégrant : (i) l'analyse des cadres législatifs, politiques sur les droits et la participation des communautés dans les processus de prise de décision et de mise en œuvre de la CITES et CDB, (ii) les résultats des enquêtes auprès des décideurs politiques, experts techniques et communautés locales, (iii) les principales recommandations afin de promouvoir et renforcer l'implication des communautés dans le processus de prise de décision sur la CITES et la CDB ;
- Rapport d'évaluation mis à jour à la suite de l'atelier de restitution des principales conclusions et recommandations de l'évaluation.

1.2.4 UNESCO - Formation des acteurs sur la protection des journalistes

<u>Période de mise en œuvre</u>	Octobre et Novembre 2023
<u>Titre de la mission</u>	Organisation d'ateliers pour la mise en œuvre du Programme multi donateurs pour la liberté d'expression et la sécurité des journalistes (MDP) à Madagascar
<u>Co-demandeurs/Partenaires</u>	IVORARY
<u>Montant du financement (Ariary):</u>	17 470 000 Ariary
<u>Client :</u>	UNESCO
<u>Zones d'intervention</u>	Antananarivo et région (jeunes, magistrats, avocats issus des régions)
<u>Contexte :</u>	
<p>Une société informée, active et engagée est impossible sans liberté d'expression et en particulier sans liberté de la presse. Dans un contexte où la sécurité des journalistes est assurée, les citoyens peuvent accéder plus facilement à une information de qualité et toutes sortes d'objectifs deviennent alors réalisables : gouvernance démocratique et réduction de la pauvreté ; conservation de l'environnement ; égalité des sexes et autonomisation des femmes, justice et culture des droits de l'homme, entre autres. De ce fait, même si le problème de l'impunité ne se limite pas à l'absence d'enquêtes sur les meurtres de journalistes et de travailleurs des médias, la limitation de leur liberté d'expression prive la société dans son ensemble de leur contribution journalistique et a pour résultat un impact plus large sur la liberté de la presse, un climat d'intimidation et de violence conduisant à l'autocensure. Les sociétés souffrent d'un tel climat, car elles ne disposent pas des informations nécessaires pour réaliser pleinement leur potentiel. Les efforts pour mettre fin à l'impunité en matière de crimes contre les journalistes doivent, plus généralement, être associés à la défense et à la protection des défenseurs des droits humains. De plus, la protection des journalistes ne doit pas se limiter à ceux qui sont officiellement reconnus comme tels mais aussi bénéficier à d'autres personnes, dont les travailleurs des médias communautaires et les journalistes citoyens et autres personnes qui peuvent se servir des nouveaux médias pour atteindre leurs publics.</p> <p>Compte tenu de ce qui est susmentionné, un certain nombre de mesures ont été adoptées par les Nations Unies pour renforcer les cadres législatifs et les mécanismes d'application destinés à assurer la sécurité des journalistes dans les zones en proie ou non à un conflit.</p> <p>En tant qu'institution spécialisée des Nations Unies chargée de « faciliter la libre circulation des idées par le mot et par l'image »², l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) joue un rôle important dans la protection de la liberté d'expression par le biais de la promotion de la sécurité des journalistes et de la lutte contre</p>	

l'impunité. Souvent en collaboration avec d'autres organisations, l'UNESCO a pris un certain nombre de mesures décisives dans ce domaine.

Au niveau international, le Conseil de sécurité des Nations Unies a adopté en 2006 la résolution S/RES/1738, qui a établi, en ce qui concerne la sécurité des journalistes dans les conflits armés, une approche cohérente et orientée vers des mesures concrètes et la mise en place du Plan d'action des Nations Unies sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité.

A Madagascar, la période septembre à janvier 2023 est particulièrement cruciale puisqu'elle s'inscrit dans un contexte d'élection présidentielle. Ces moments sont plus propices aux dérives au niveau des médias et du traitement de l'information. L'UNESCO, dans le cadre du Programme multidonateurs pour la liberté d'expression et la sécurité des journalistes (MDP), souhaite renforcer les compétences et les bonnes pratiques des agences membres du Système des Nations Unies à Madagascar.

C'est dans ce cadre que l'UNESCO a fait appel à des prestataires pour l'organisation d'un atelier de 1 jour pour sensibiliser et pour former les agences du SNU à Madagascar sur le Plan d'action des Nations Unies sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité avec un angle spécifique sur la couverture médiatique en période électorale.

Objectifs de la mission et résultats attendus :

La mission avait pour objectif de :

- Organiser un jour d'atelier de formation et sensibilisation pour les représentants des agences du Système des Nations Unies à Madagascar sur le Plan d'action des Nations Unies sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité, avec un angle spécifique lié au contexte électoral et à la couverture médiatique.
- Amorcer l'intégration de ce plan au sein des activités et de la vision du UN Communication Group et des activités des agences du SNU à Madagascar.

Détails des activités :

Phase 1 : Préparation de la mission : cadrage en interne, réunion de lancement avec Unesco,

Phase 2 : Réalisation de la formation : identification et prise de contact avec les formateurs, séance de travail avec les formateurs, préparation des outils de formation, élaboration et validation des outils de formation, invitation des participants, Réalisation des ateliers de formations, Campagne de communication et de visibilité d'Unesco

Phase 3 : Rapportage : Rédaction du plan d'implémentation du plan d'action dans le cadre dans le cadre de la stratégie de l'UNGC, Appui aux jeunes reporters et influenceurs à la réalisation des campagnes de sensibilisation, Rédaction rapport de mission et montage vidéo récapitulative de l'évènement

Illustrations/Photos



Résultats :

- **Atelier 1 :** Formation des jeunes reporters, du réseau des jeunes de l'UNESCO et des influenceurs sur la désinformation et les discours de haine
- Formation de 21 participants dont 11 femmes et 10 hommes, 13 personnes âgés de moins de 25 ans et 9 personnes âgées de plus de 25 ans composés essentiellement d'influenceurs, de membre d'OSC, de activistes, des membres de comité de paix.
- Suivi des campagnes de sensibilisation des influenceurs

Atelier 2 : Mise en œuvre du plan d'action des Nations Unies pour la sécurité des journalistes au niveau du système des Nations Unies à Madagascar

- Formation de 31 participants membres du personnel des Nations-Unies
- Élaboration du plan d'action des Nations Unies à Madagascar pour la protection des journalistes et la question de l'impunité

Atelier 3 : Renforcement de capacité pour les acteurs judiciaires à Madagascar concernant la mise en œuvre des mécanismes nationaux de prévention, de protection et/ou de protection des journalistes, notamment durant la période électorale 2023/2024 à Madagascar

- Formation avec 35 participants dont a 16 avocats, 9 magistrats, 7 intervenants et facilitateurs de l'ONG Ivorary et 2 représentantes de l'UNESCO

2 Bilan des actions de plaidoyer

2.1 Education

Dans le cadre de ses actions de plaidoyer, IVORARY poursuit son plaidoyer en faveur de la gratuité effective de l'enseignement primaire à Madagascar. La réalisation de l'étude d'impact socio-économique de la réforme de mise en place d'un enseignement public gratuit et obligatoire de dix (10) ans constitue un jalon important en vue de l'élaboration des décrets d'application de la LOSEM. Les activités de mise en réseau au sein de l'Alliance stratégique continuent de plus belle.

L'adoption de la loi N°2022-018 portant orientation générale du système éducatif à Madagascar constitue une percée majeure. Néanmoins cette loi comporte 47 renvois vers les textes d'application.

L'ONG Ivorary a également participé activement dans les grands RDV de l'éducation : (i) les ateliers itératifs de détermination de la réforme prioritaire du Pacte de Partenariat (ii) la revue sectorielle thématique organisée en fin d'année 2023.

2.2 Elections

Le 25 mai 2023, des actions de plaidoyers au niveau de l'Organe de Gestion des Élections la CENI et au niveau du parlement à l'Assemblée nationale ont été effectuées. L'ONG IVORARY à travers l'observatoire SAFIDY s'est rallié avec les organisations de la société civile convaincus pour un processus électoral inclusif, accepté par tous afin de remettre les orientations globales pour une proposition de loi sur base des recommandations énumérées durant les observations des élections de 2018.

Aussi une rencontre avec le Président de la FFKM ou Conseil des Eglises Chrétiennes de Madagascar a été réalisé le 27 mai 2023, afin de discuter des points à améliorer pour le cadre d'un processus électoral et de partager les points de recommandations sur les observations de SAFIDY lors des élections de 2018.

2.3 PGO

Le PGO est initiative qui rallie plus de 80 pays dans le monde, visant à établir un mode de gouvernance améliorant la transparence, l'efficacité et la responsabilité de l'action publique. Le PGO met un accent particulier sur la digitalisation des services publics, pour mettre à disposition des citoyens les informations dont ils ont besoin de connaître. Le PGO implique également une bonne collaboration avec la société civile.

Un séminaire réunissant les pays francophones membres du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (PGO) et des pays aspirant à devenir membres s'est tenu en juillet 2023, à Abidjan, en Côte d'Ivoire. L'ONG Ivorary, souhaitant lancer l'initiative de faire adhérer Madagascar au PGO, ainsi que le Ministère de l'Education nationale, ayant été sollicité pour

représenter le Gouvernement malgache, ont participé à cette occasion. En résumé, Madagascar est en voie d'être éligible au PGO mais il faudra satisfaire quelques conditions, telles que l'existence d'une loi sur l'accès à l'information ou encore l'effectivité de la transparence budgétaire. Puis, des défis se posent, notamment sur : la construction d'alliances pour promouvoir le Gouvernement ouvert, l'engagement du Parlement dans l'initiative et la protection de l'espace civique.

L'adoption des bonnes pratiques apprises peut être envisagée prochainement, en l'occurrence : la formation d'une coalition PGO, le lancement d'une campagne de communication plus élargie sur le PGO ou encore la mise en place d'une politique d'Open Data pour les CTD.

3 Rapport financier

3.1 Etats financiers

BILAN ACTIF				BILAN PASSIF	
DETAILS DES POSTES	VALEURS BRUTES	AMORTISSEMENT	VALEUR NETTE	DETAILS DES POSTES	MONTANT
Immobilisation corporelles	15191454			FONDS ASSOCIATIF	
Matériel de bureau	2579046	438497	2140549	Fonds propre	
Matériel informatique	16855516	3804611	13050905	Reserve statutaires	
TOTAL ACTIF COURANT	19434562	4243108	15191454	Repport à nouveau	9 846 949
Créances	61 335 085			Résultat net de l'exercice au 31-12-23	8 386 897
			61 335 085	TOTAL PASSIF COURANT	18 233 846
Trésorerie	81 299 457,97			DETTES	
Trésorerie Tsy Cool Koly			5 690,42	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Trésorerie BAROCI			-17808700	Dettes fournisseurs et autres comptes rattachés	
Trésorerie IVORARY Fonds propre			1621305,72	Dettes fiscales et sociales	
Trésorerie MEL			12 250 000	Dettes partenaires	49 354 284
Trésorerie SAFIDY			8804475	Autres dettes	28 902 782
Trésorerie TRAFFIC			3 124 724		
Trésorerie TANINJANAKA			21 110 700		
Trésorerie HAVORIA			24 577 844		
Trésorerie étude Banque mondiale			24 638 538,88		
Trésorerie UNESCO			2 974 880,00		
TOTAL ACTIF NON COURANT			81 299 457,97	TOTAL PASSIF NON COURANT	78257065,89
TOTAL ACTIF			96 490 911,97	TOTAL PASSIF	96 490 911,97

COMPTE DES RESULTATS ONG IVORARY	
ANNEE 2023	
DETAILS DES POSTES	MONTANT
PRODUITS D'EXPLOITATIONS	210208041,4
Vente et prestation de services	210208041,4
Consommations	-3060000
Achats de matériel, équipements et travaux	-200000
Achats de marchandises	-700000
Fournitures consommables	-2160000
MARGE	207148041,4
SERVICES EXTERIEURES	0,00
AUTRES SERVICES EXTERIEURES	-343898700,8
Sous-traitance générale	-22373400
Entretien et réparations	-300000
Frais postaux et de télécommunications	-30000
Services bancaires et assimilés	-220067,82
Locations immobilières	-7303000
Frais de colloques, séminaires, conférences	-34616350
Honoraires	-234129572
Catalogues et imprimés	-6612000
Publications	-9228400
Transports administratifs	-100000
Voyages et déplacements	-1990000
Missions	-9831800
Réceptions	-2624111
Indemnités et avantages divers	-14140000
Pénalités, amendes fiscales et pénales	-400000
VALEUR AJOUTEE	-136750659,4
Charges de personnel	-34225000
Charges exceptionnel sur opération de gestion	-4 243 108
Salaires, appointements	-34225000
Dotations aux amortissements	-4 243 108
PRODUITS DE TIERS FINANCEURS	191622539,72
Subventions	183605664,72
Contributions financières diverses	8016875
EXCEDENT BRUT D EXPLOITATION	8 386 897
CAPACITE D AUTO FINANCEMENT	8 386 897
RESULTAT NET DE L EXERCICE	8 386 897

3.2 Liste des matériels et immobilisations

ID DE L'IMMOBILISAT	DESCRIPTION	DATE D'ACQUISITION	ORIGINE	LOCALISATION/ADRESSE	DURÉE D'UTILITÉ (ANNÉES)	COÛT D'ORIGINE	ANNUITE	Valeur N-1	Amortissement cumulé	Valeur nette en fin
IVORARY/2020/001	Imprimante CANON MF 643CDW	13-août-20	Acquisition projet MAFI MEGATECH	Bureau IVORARY-Ambatonakanga	5	1750000	350 000	915 833	1 184 167	565833
IVORARY/2020/002	Vidéo projecteur EPSON EB XS05	13-août-20	Acquisition projet MAFI OFFICE STORE	Bureau IVORARY-Ambatonakanga	5	1700000	340 000	810 333	1 229 667	470333
IVORARY/2019/001	MediaPad Tab3 - Huawei	01-janv-19	Don UE/Projet SAFIDY	HERY	5	600000	120 000	120 000	600 000	0
IVORARY/2018/001	Clé 4G+ Telma	01/01/2018	Acquisition projet FANDIO	HERY	3	70000	0	0	70 000	0
IVORARY/2018/002	ASUS Core 2 Duo	01/01/2018	Acquisition projet FANDIO	Rota	5	1500000	0	0	1 500 000	0
IVORARY/2018/003	TABLE	01/01/2018	Acquisition projet FANDIO	Bureau IVORARY-Ambatonakanga	10	273300	27 330	166 270	134360	138940
IVORARY/2018/004	CHAISE	01/01/2018	Acquisition projet FANDIO	Bureau IVORARY-Ambatonakanga	5	195500	39 100	39 100	196043	0
IVORARY/2020/003	Armoire de bureau	16/09/2020	Acquisition Ivorary- TANA MEUBLE	Bureau IVORARY-Ambatonakanga	5	650000	130 000	258 194	521 806	128194
IVORARY/2020/004	T ABLE	21/10/2020	Acquisition Ivorary- TANA MEUBLE	Bureau IVORARY-Ambatonakanga	10	260000	26 000	202 872	83 128	176872
IVORARY/2021/001	Ordinateur de bureau	09/02/2021	Acquisition Ivorary- DR TECH	Bureau IVORARY-Ambatonakanga	5	975000	195 000	603 958	566 042	408958
IVORARY/2021/002	Onduleur	03/02/2021	Acquisition Ivorary- MEGATECH	Bureau IVORARY-Ambatonakanga	5	180000	36 000	110 900	105 100	74900
IVORARY/2021/003	Armoire métallique	25/05/2021	Acquisition Ivorary- HDS MOBILIER	Bureau IVORARY-Ambatonakanga	10	620000	62 000	520 111	161 889	458111
IVORARY/2021/004	Appareil photo Canon 6D	03/02/2021	Acquisition Ivorary-TANA FAKANTSARY	Bureau IVORARY-Ambatonakanga	5	5960000	1 192 000	4 364 044	2 787 956	3172044
IVORARY/2021/005	Ordinateur de bureau	09/09/2021	Acquisition Ivorary-PC UPGRADE	Bureau IVORARY-Ambatonakanga	5	2505000	501 000	1 946 942	1 059 058	1445942
IVORARY/2021/006	Table de bureau	13/09/2021	Acquisition Ivorary-OKLIN	Bureau IVORARY-Ambatonakanga	10	390000	39 000	339 192	89 808	300192
IVORARY/2021/007	06 Chaises de bureau	14/09/2021	Acquisition Ivorary-OKLIN	Bureau IVORARY-Ambatonakanga	10	1126000	112 600	979 307	259 293	866707
IVORARY/2021/008	OBJECTIF TAMRON	23/11/2021	Acquisition Ivorary-TANA FAKANTSARY	Bureau IVORARY-Ambatonakanga	5	1750000	350 000	1 713 056	386 944	1363056
IVORARY/2021/009	02 Trepieds	21/04/2022	Acquisition Ivorary-TOP V	Bureau IVORARY-Ambatonakanga	10	500000	50 000	464 028	85 972	414028
IVORARY/2021/010	02 lumières vidéo GODOX	21/04/2022	Acquisition Ivorary-TOP V	Bureau IVORARY-Ambatonakanga	10	1600000	160 000	1 487 111	272 889	1327111
IVORARY/2021/011	01 Table de mixage	21/04/2022	Acquisition Ivorary	Bureau IVORARY-Ambatonakanga	10	2500000	250 000	2 323 611	426389	2073611
IVORARY/2021/012	02 Micros sans fil	21/04/2022	Acquisition Ivorary	Bureau IVORARY-Ambatonakanga	5	560000	112 000	480 978	191022	368978
IVORARY/2021/013	02 Micro cravate	21/04/2022	Acquisition Ivorary	Bureau IVORARY-Ambatonakanga	5	150000	30 000	128 833	51 167	98833
IVORARY/2021/014	01 Fond vert	21/04/2022	Acquisition Ivorary	Bureau IVORARY-Ambatonakanga	10	200000	20 000	185 889	34 111	165889
IVORARY/2021/015	01 Domino	14/07/2023	Acquisition Ivorary mission Banque mondiale	Billy	3	200000	30 741	200 000	30 741	169259
IVORARY/2021/016	02 Dictaphones	14/07/2023	Acquisition Ivorary mission Banque mondiale	Bureau IVORARY-Ambatonakanga	3	400000	61 481	400 000	61 481	338519
IVORARY/2021/017	01 Trepieds	17/11/2023	Acquisition Ivorary projet BAROCI	Bureau IVORARY-Ambatonakanga	10	200000	2389	200 000	2389	197611
IVORARY/2021/018	01 Tables de réunion	24/11/2023	Acquisition Ivorary projet BAROCI-ZOZAZI	Bureau IVORARY-Ambatonakanga	10	400000	4 000	400 000	4 000	396000
IVORARY/2021/019	Tapis de réunion	05/12/2023	Acquisition Ivorary projet BAROCI-SOA FY	Bureau IVORARY-Ambatonakanga	3	74000	2 467	74 000	2 467	71533
Total matériel de bureau						3588800	438497	2579046	1448794	2140549
Total matériel informatique						23700000	3804611	16855516	10649095	13050905